

Mylène Vallières

Avocate principale

Mylène Vallières pratique au sein du groupe Droit des affaires du cabinet. Sa pratique se concentre principalement en matière de valeurs mobilières et droit minier. Elle assiste également les clients dans la réalisation de financements publics et privés, de réorganisations d'entreprises et de fusions et acquisitions. Elle a également agi à titre d'adjointe au négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.

M^e Vallières a complété son baccalauréat en droit – cheminement coopératif à l'Université de Sherbrooke avec distinction au Palmarès du doyen. Avant d'entamer ses études en droit, elle a complété un premier baccalauréat en administration des affaires à l'Université du Québec à Trois-Rivières, suite auquel elle a eu l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle significative en vente, marketing et import/export.

Au cours de son parcours universitaire, elle a entre autres étudié le droit international à l'Université Jean Moulin à Lyon, en France, ainsi que le marketing international et les négociations internationales à la *Universitas de las Americas* de Puebla, au Mexique.

Distinctions

■ *Ones to Watch, The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit des valeurs mobilières et des fusions et acquisitions, 2024

Formation

■ Certificat en facteurs ESG, risques climatiques et droit - Osgoode Professional Development, 2021

■ LL.B., cheminement coopératif, Université de Sherbrooke, 2014

■ Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), Université du Québec à Trois-Rivières, 2009

Conseils et associations

■ Association du Jeune Barreau de Montréal

■ Jeunes Canadiens en Finance

